

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2018

L'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales modifié par l'article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 dite Loi NOTRe prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cet objectif et est disponible sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée.

Contexte général

Ce compte administratif (CA) 2018 est le second de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée suite à la fusion des Pays de Fontenay-le-Comte et de L'Hermenault au 1^{er} janvier 2017.

Il a été voté le 25 mars 2019

Section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement

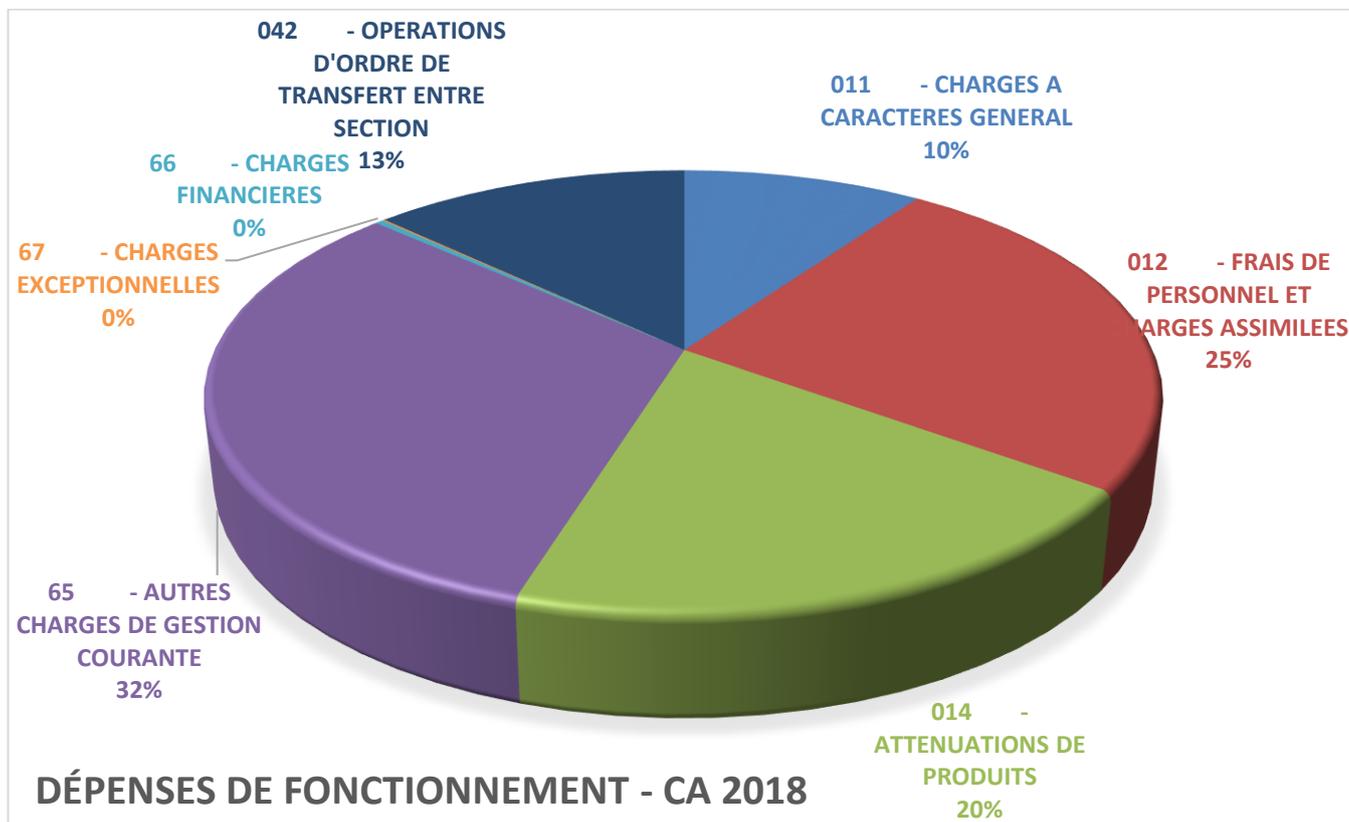
Chapitres	CA 2017	Total Budgété 2018	CA 2018	Variation CA
011 - CHARGES A CARACTERES GENERAL	1 648 659,66	1 955 026,00	1 732 096,49	5%
012 - FRAIS DE PERSONNEL ET CHARGES ASSIMILEES	4 347 969,17	4 748 986,00	4 519 173,07	4%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	3 762 232,70	3 517 224,00	3 517 223,04	-7%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	6 391 820,34	6 604 412,00	5 693 961,82	-11%
66 - CHARGES FINANCIERES	86 330,41	61 000,00	58 175,80	-33%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 406,82	21 042,00	16 663,54	592%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECT	1 277 804,01	1 107 320,00	2 296 308,28	80%
022 - DEPENSES IMPREVUES DE FONCTIONNEMENT	0	32 160,00	0	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	6 305 405,95	0	
Dépenses de fonctionnement	17 517 223,11	24 352 575,95	17 833 602,04	2%

Globalement, les dépenses de fonctionnement n'ont pas progressées, si on les considère par rapport à l'inflation 2018 (1.8%).

Il est cependant notable de constater une forte hausse des charges exceptionnelles (+592 %); cette hausse s'expliquant notamment par l'apurement du déficit du régisseur suite au cambriolage à l'antenne de tourisme de Vouvan (4400 €) et à une importante annulation de titre sur exercice antérieur (9500 €) suite à un contrat de production d'électricité sur l'ancienne CC du pays de l'Hermenault avec EDF.

Les charges financières ont été réduites par rapport à 2017, étant donné qu'en 2017 il y avait eu une hausse exceptionnelle due à un remboursement anticipé de prêt.

Les opérations d'ordre augmentent de 80 % car les cessions d'immobilisation, engendrent des écritures d'ordre afin de sortir l'actif immobilisé cédé (sortie d'actif pour un montant total de 1.113.000 €).



Recettes de fonctionnement

Chapitres	CA 2017	Total Budgété 2018	CA 2018	Evolution CA
70 - PRODUITS DES SCES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	745 224,88	3 727 907,00	3 090 400,60	315%
73 - REMBOURSEMENTS. SUBVENTIONS. PARTICIPATIONS	13 920 013,23	10 282 450,00	10 917 999,65	-22%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 286 755,16	3 195 038,00	3 232 276,85	-2%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	369 573,96	349 911,00	387 873,64	5%
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	742 803,41	5 000,00	835 869,16	13%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	883 916,11	969 471,00	994 477,31	13%
002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 602 659,60	5 797 628,95	5 797 628,95	3%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	115 036,89	25 170,00	458 993,13	299%
Recettes de Fonctionnement	25 665 983,24	24 352 575,95	25 715 519,29	0%

Le résultat reporté de l'exercice 2016 s'élève à 5 797 628,95 €, en augmentation par rapport à l'année précédente.

Les atténuations de charges représentent notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail mais également la refacturation des frais de personnel aux budgets annexes SPANC, Piscines et Office du tourisme.

Les produits des services et du domaines (+315 %) sont principalement constituées par les revenus des locations et prestations de la base de loisirs, des accueils de loisirs, de l'aire d'accueil des gens du voyage, la refacturation de prestations réalisées par les services communautaires au profit d'autres collectivités (économie à Vendée Sèvre Autise, ADS à La Châtaigneraie et VSA) ainsi que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères instaurée sur le territoire de l'ex Pays de L'Hermenault.

Les impôts et taxes se décomposent ainsi :

Taxes foncières et d'habitation	6 453 928,00
CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises)	1 436 484,00
TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales)	793 286,00
IFER (Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau)	230 046,00
AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	361 097,00

FISCALITE REVERSEE ENTRE COLLECTIVITES LOCALES	0,00
Attributions de compensation	233 318,05
FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)	885 843,00
FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales)	0,00
REVERSEMENT DU PRELEVEMENT DE L'ETAT SUR LES PRODU	0,00
TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)	0,00
GEMAPI - Taxe pour la gestion des milieux aquati et préventions des inondations	484 687,00
Taxes de séjour	39 310,60
	10 917 999,65

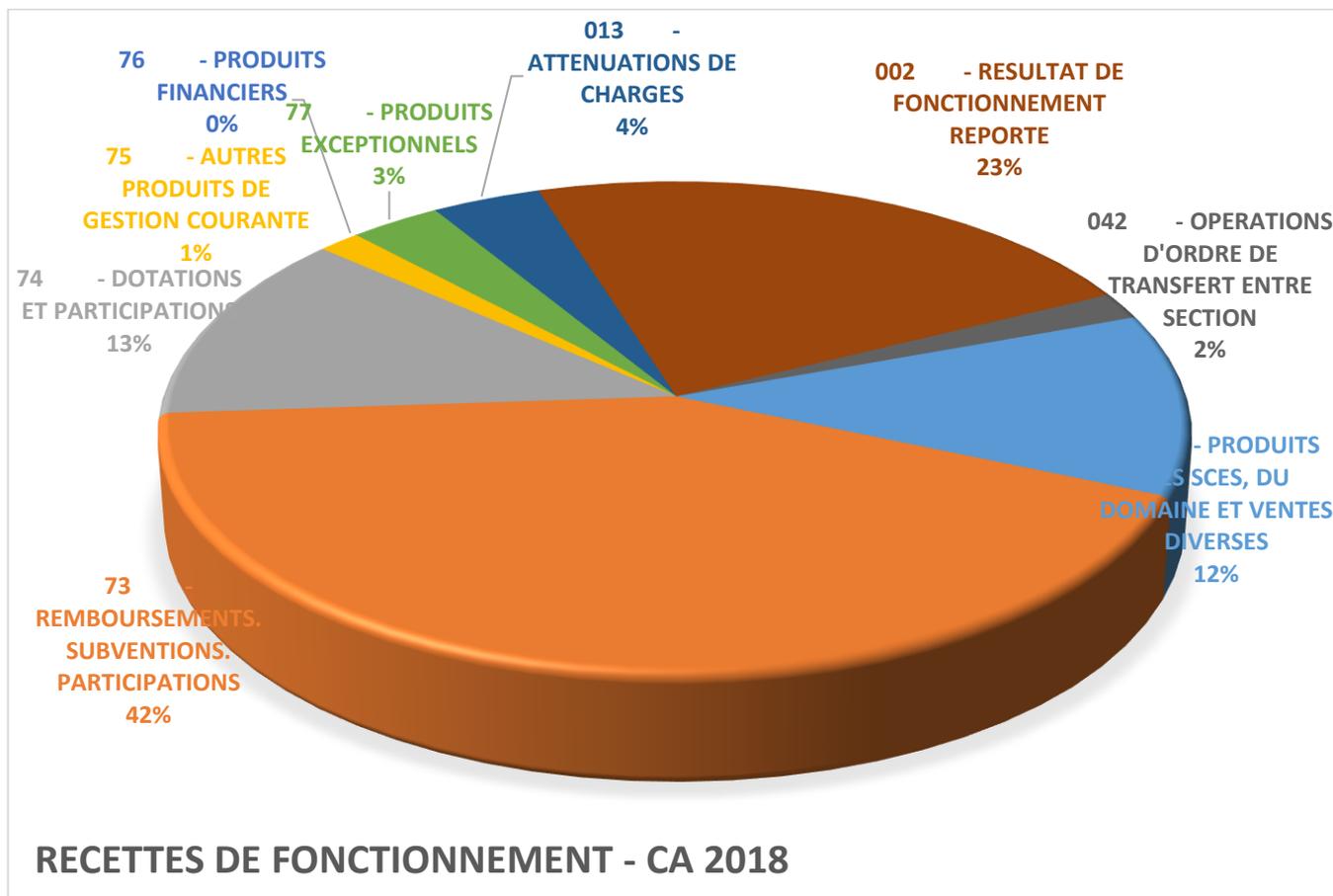
Baisse de 22 % du chapitre 73

Les dotations et participations concernent essentiellement les dotations de l'Etat mais également les aides aux politiques sectorielles :

DGF - Dotation d'intercommunalité	142 330,00
DGF - Dotation de compensation groupement de communes	1 948 743,00
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	6 711,40
Participation Etat (Emploi avenir...)	13 149,04
Participation Département - enfance jeunesse	1 250,00
Participation Département - logement	20 673,00
Participation Département - préservation milieu naturel	1 407,00
Accueils de loisirs - Participation CAF - MSA	45 271,72
Aire d'accueil des gens du voyage - Participation CAF	30 911,90
CUI et EAV (Contrat unique d'insertion et emploi avenir)	40 584,79
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	574 336,00
Dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	0,00
Compensation exonérations Contribution économique territoriale	1 687,00
Compensation exonérations Taxe foncière	6,00
Compensation exonérations Taxe d'habitation	405 216,00
	3 232 276,85

Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus des immeubles (locations) : logements communautaires et base de loisirs principalement.

Les produits exceptionnels comprennent essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.



Section d'investissement du budget principal

Dépenses d'investissement

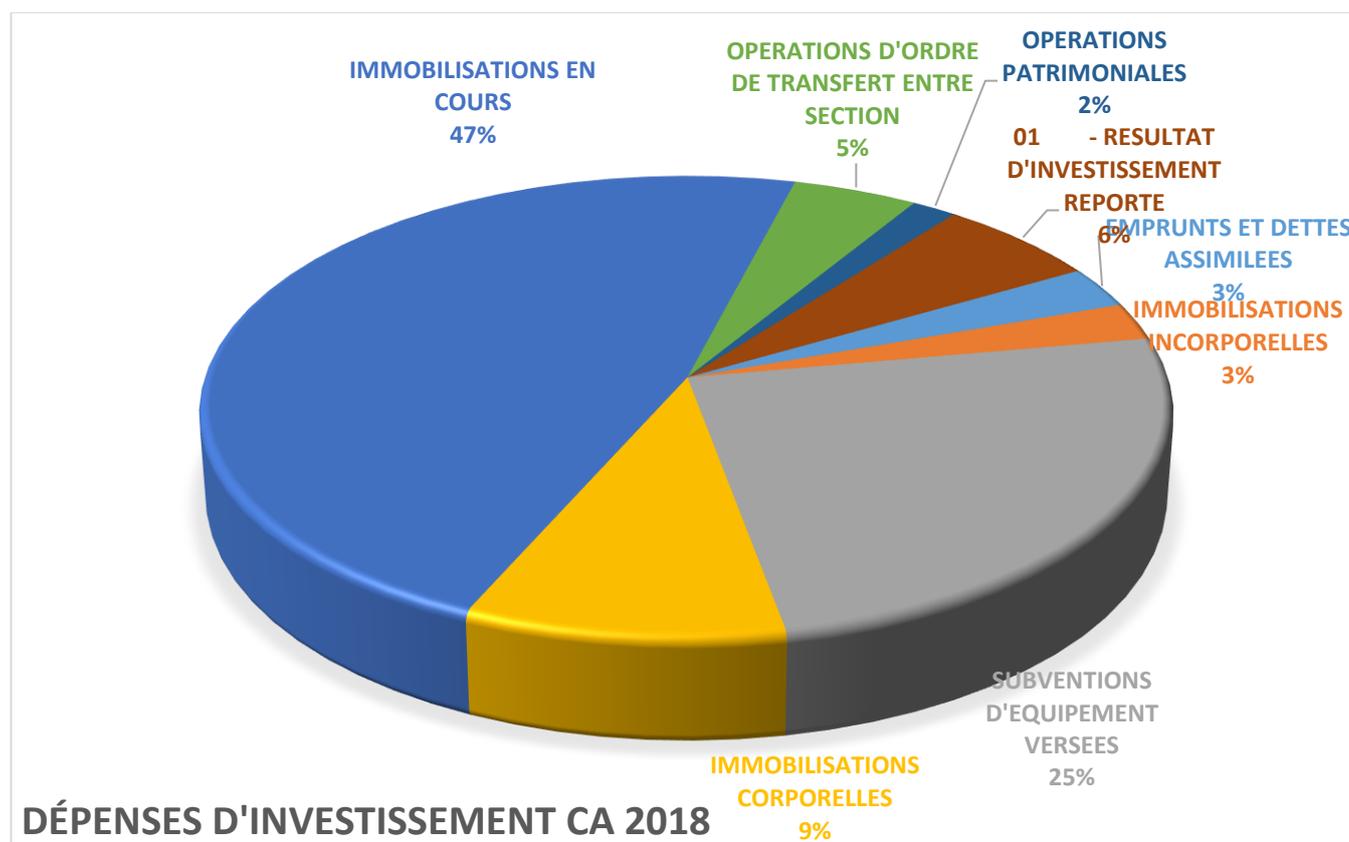
Chapitres	CA 2017	Total Budgété 2018	CA 2018	Evolution CA
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	104,15	0,00	0,00	-100%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00			
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	400 001,58	282 700,00	282 100,88	-29%
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	216 807,78	718 866,42	255 175,63	18%
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	1 306 579,30	4 439 924,50	2 425 459,46	86%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	618 514,10	1 152 670,93	931 832,72	51%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	2 336 481,04	6 539 870,98	4 612 875,57	97%
26 - PARTICIPAT. ET CREANCES RATTACHEES A PARTIC.	1 000,00	0,00	0,00	-100%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	25 000,00	0,00	0,00	-100%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTION	115 036,89	25 170,00	458 993,13	299%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	535 412,56	328 100,00	165 667,50	-69%
020 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	129 000,00	0,00	
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	603 462,88	603 462,88	
	5 554 937,40	14 219 765,71	9 735 567,77	75%

Les dépenses d'investissement ont augmenté de 75 %. Les gros projets se terminent (+ 97 % au chapitre 23)

Les dépenses du chapitre 204 (subvention d'équipement) sont en augmentation ceci étant dû au report de 2017 vers 2018 d'1,5 million d'euros de participation à l'EPF (Etablissement public foncier départemental) pour la réhabilitation des friches PLYSOROL-SEITA.

Le chapitre 16 diminue du fait d'un remboursement anticipé l'année précédente.

Le chapitre 040 augmente de 300 % ; ceci s'explique par les moins-values des cessions immobilières (pour un montant de total de 433 830 €).



Recettes d'investissement

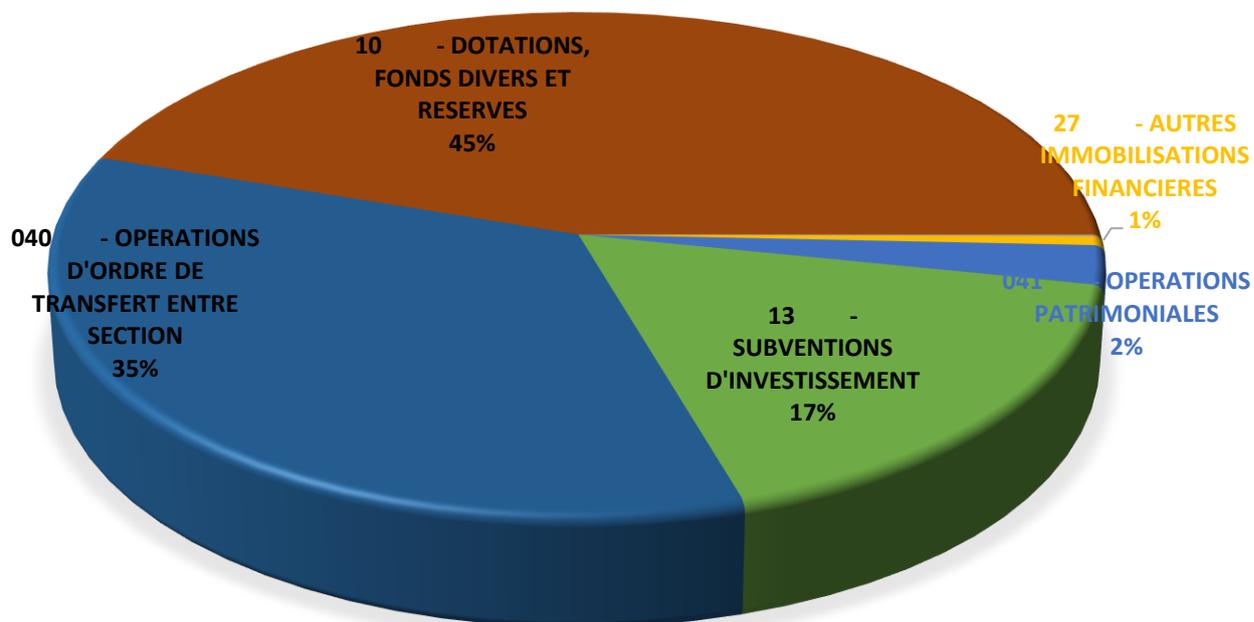
Chapitres	CA 2017	Total Budgété 2018	CA 2018	Variation CA
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	317 653,23	2 768 597,64	2 961 684,66	832%
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 984 128,74	3 526 210,36	1 139 888,08	-43%
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	100,00	169 131,76	4 718,65	4619%
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4,01	0,00	1 801,33	44821%
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	481,06	0,00	1 154,10	140%
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	92 621,31	15 000,00	37 620,33	-59%
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	722 633,45	0,00	0,00	-100%
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECT	1 277 804,01	1 107 320,00	2 296 308,28	80%
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	535 412,56	328 100,00	165 667,50	-69%
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	6 305 405,95	0,00	
024 - PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'investissement	4 930 838,37	14 219 765,71	6 608 842,93	34%

Les recettes d'investissement augmentent de 34 %. Dont principalement le chapitre 10, étant donné l'affectation du résultat de 2017, alors qu'il n'y en avait pas en 2017 pour l'année 2016 (absence de déficit d'investissement).

Le chapitre 13 qui comprend les subventions liées aux différents projets est en baisse mais plus de 2 millions ont été reportés en 2019.

Le chapitre 16 correspond au remboursement de cautions de l'aire d'accueil des gens du voyage. Il est à noter que la Communauté n'a pas cette année, comme en 2016 et 2017, besoin de recourir à l'emprunt pour financer le programme d'investissement de son budget principal.

Le chapitre 27 enfin correspond au remboursement des avances remboursables consenties aux entreprises conformément aux conventions.



RECETTES D'INVESTISSEMENT CA 2018

Budgets annexes

Budget annexe « activités économiques »

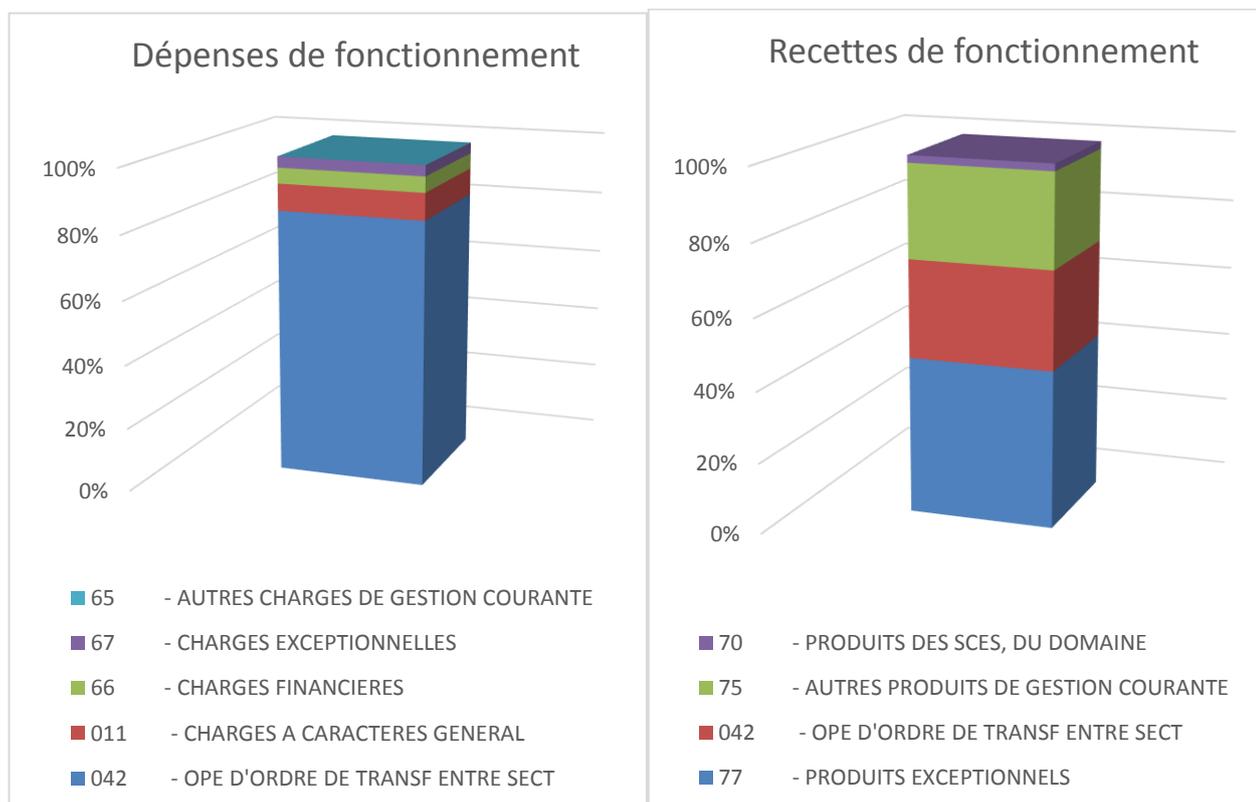
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations 2018	Fonctionnement	3 430 479,00	3 430 479,00	0,00
	Investissement	1 502 185,55	2 863 813,11	1 361 627,56
		+	+	
Reports 2017	Fonctionnement			
	Investissement	504 377,29		
		=	=	
Total		5 437 041,84	6 294 292,11	857 250,27
Restes à réaliser (investissement) à reporter en 2019		201 312,27	0,00	-201 312,27
Résultat cumulé	Fonctionnement	3 430 479,00	3 430 479,00	0,00
	Investissement	2 207 875,11	2 863 813,11	655 938,00
	Total	5 638 354,11	6 294 292,11	655 938,00

La vue d'ensemble ci-dessus, permet de présenter les résultats 2018 du budget annexe « Activités économiques » :

- Fonctionnement : équilibre
- Investissement : excédent d'1,3 million d'euros.

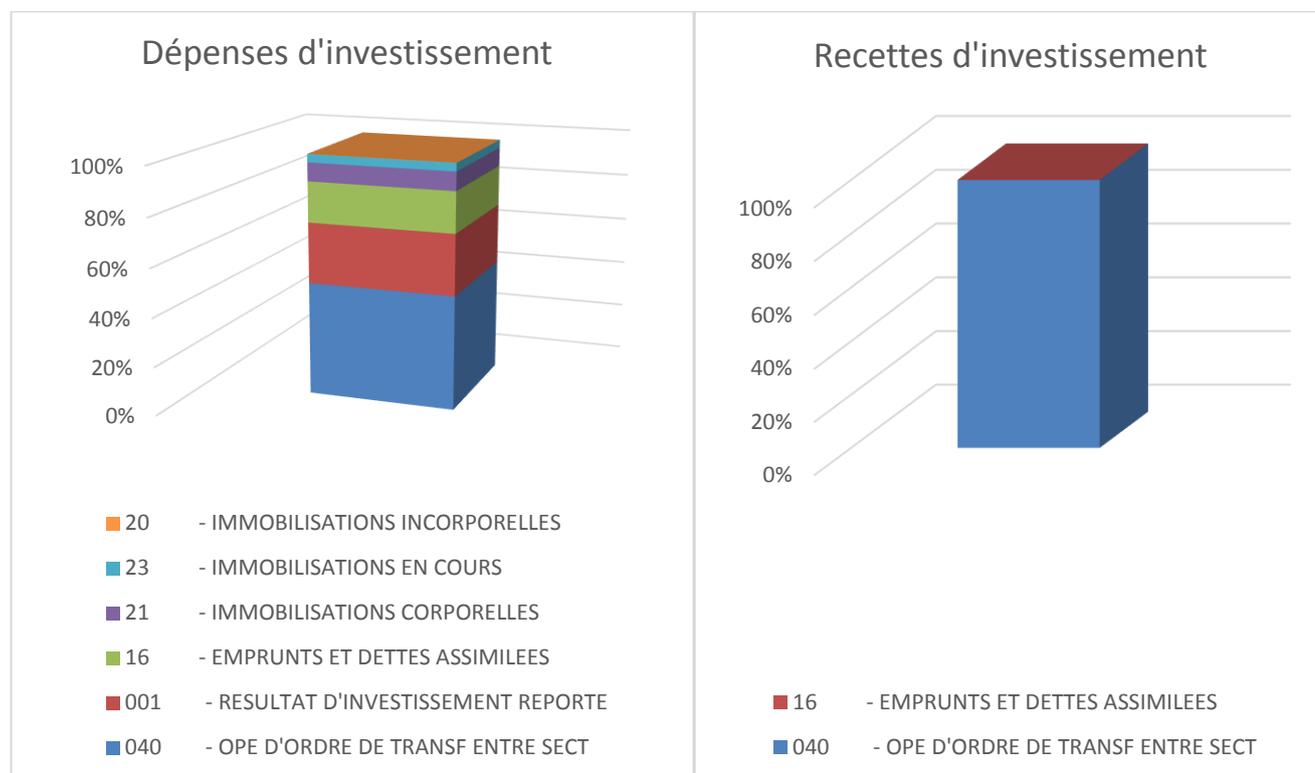
A ces résultats, se rajoutent donc les déficits de 2017 soit au total un déficit de 504 000 € auquel s'ajoutent aussi les restes à réaliser 2018.

Il est à noter qu'aucun emprunt de 1 300 245 € n'était inscrit en 2018 car la vente de 2 bâtiments le permettait. Ces ventes ont permis des recettes de plus de 2 millions.



L'essentiel des recettes de fonctionnement du budget annexe provient des locations de locaux économiques et de la subvention du budget principal.

Les dépenses de fonctionnement se structurent autour des opérations d'ordre (amortissement). Le deuxième poste de dépenses est les charges à caractère général qui consiste en l'entretien des zones d'activités et des locaux économiques. Les charges financières correspondent au remboursement des intérêts des emprunts.

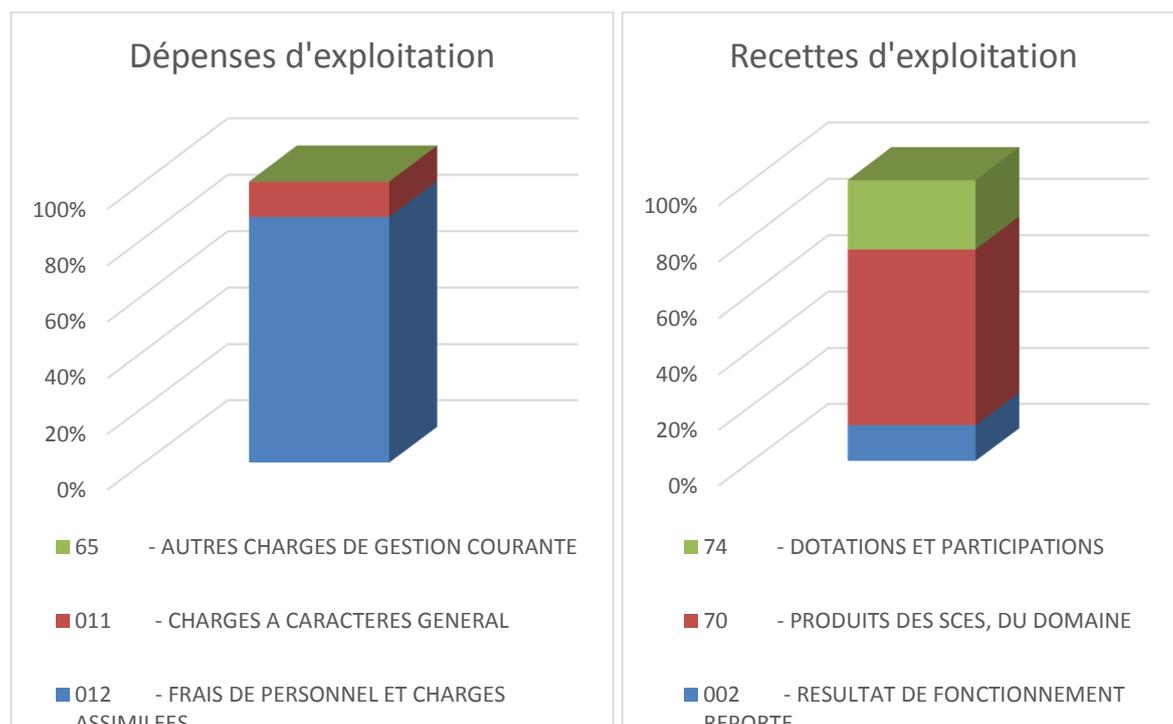


Budget annexe « SPANC »

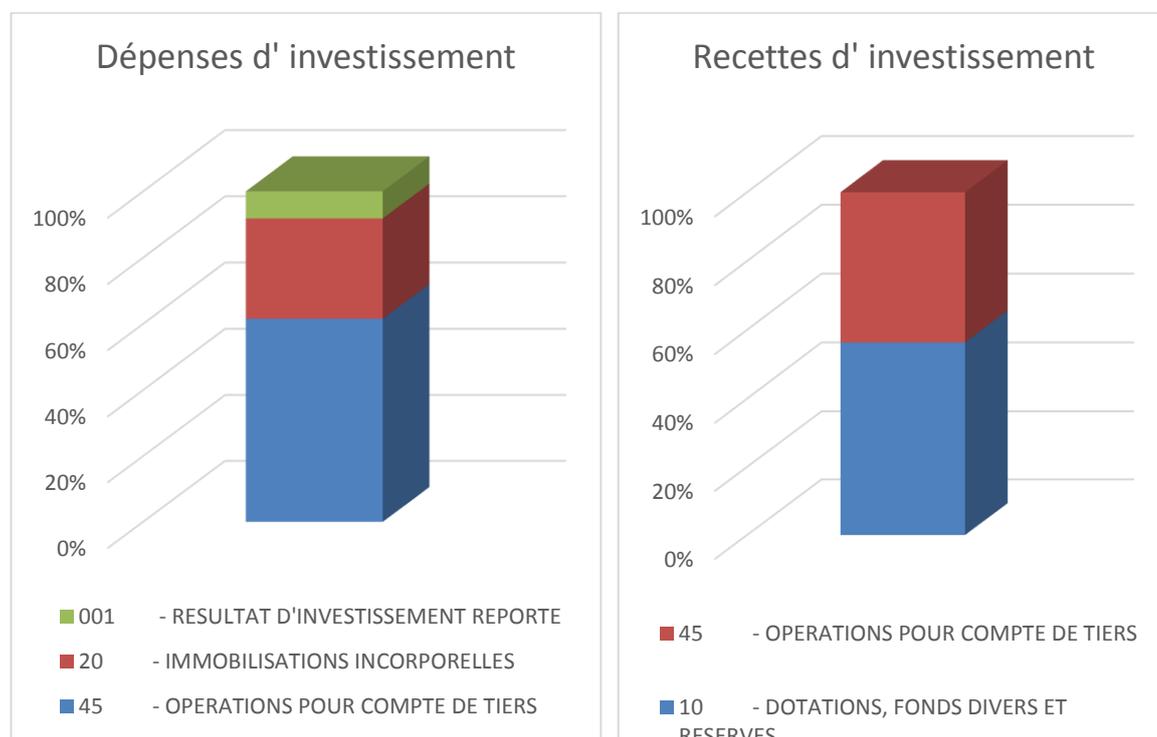
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations 2018	Exploitation	93 977,79	105 692,91	11 715,12
	Investissement	52 449,50	39 011,11	-13 438,39
		+	+	
Reports 2017	Exploitation		15 566,36	
	Investissement	4 664,14		
		=	=	
Total		151 091,43	160 270,38	9 178,95
Restes à réaliser (investissement)				0,00
Résultat cumulé	Exploitation	93 977,79	121 259,27	27 281,48
	Investissement	57 113,64	39 011,11	-18 102,53
	Total	151 091,43	160 270,38	9 178,95

Cette vue d'ensemble du budget SPANC montre les résultats 2018 : A la section de fonctionnement : excédent de +11 000 €, et à l'investissement : déficit de +13 000 €.

A ces résultats s'ajoutent le déficit d'investissement et l'excédent de fonctionnement de 2017 soit un résultat global de +9 000 €.



La section d'exploitation comprend en dépenses les moyens affectés au contrôle des assainissements non collectifs (personnel, etc.) et en recettes les redevances acquittées par les usagers.



L'investissement représente le soutien aux projets de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif porté par les usagers : la Communauté verse la subvention qu'il reçoit de l'Agence de l'eau à l'utilisateur bénéficiaire. La somme de ces opérations est donc neutre budgétairement.

Les dépenses prévues au chapitre 20 correspondent à l'acquisition d'un logiciel.

Budget annexe « Piscines »

Le budget annexe « Piscines » comprend deux établissements :

- Le complexe Océanide de Fontenay-le-Comte
- La piscine ludique de L'Hermenault.

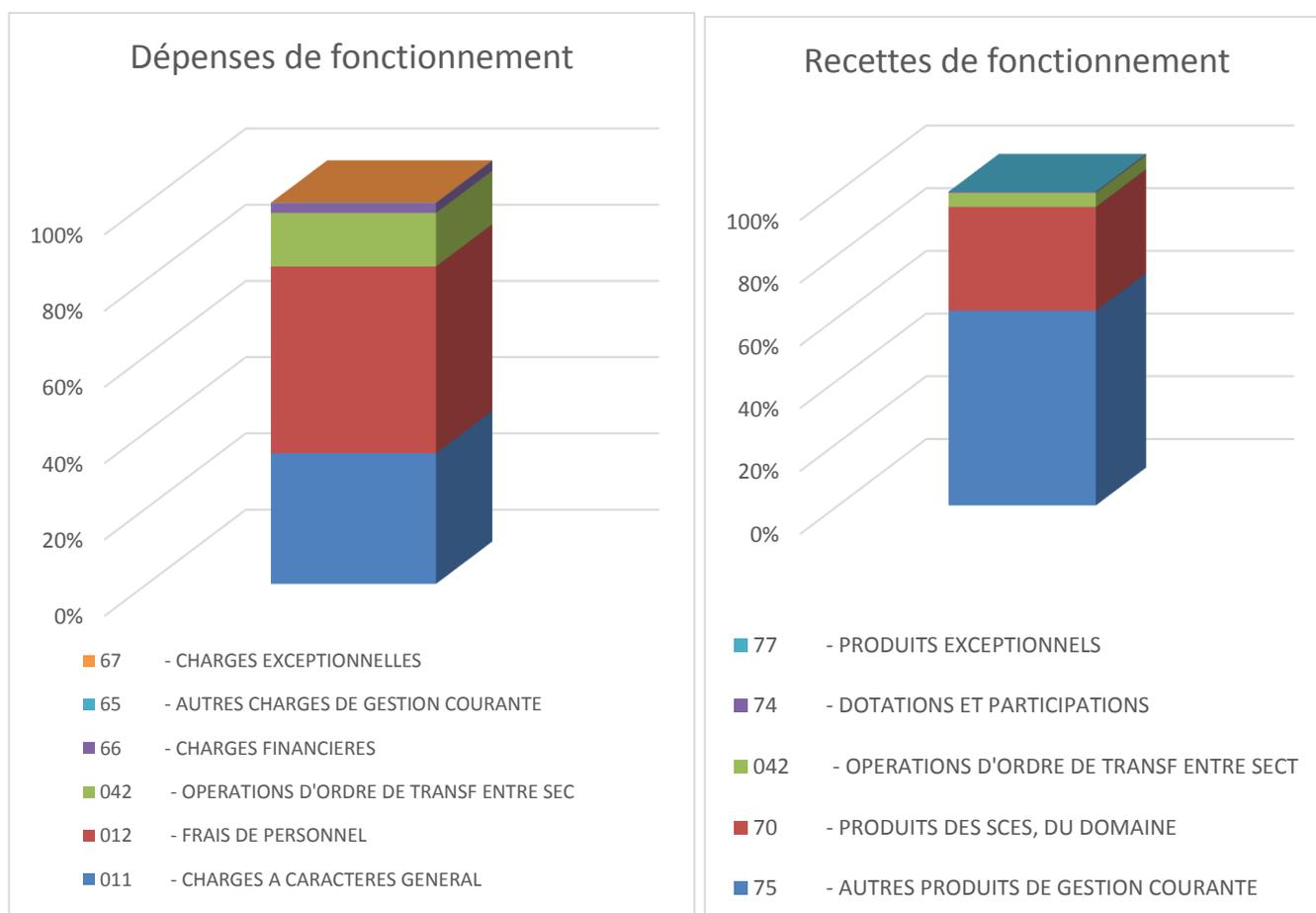
Voici la vue d'ensemble :

		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations 2018	Fonctionnement	1 391 171,59	1 391 171,59	0,00
	Investissement	237 597,96	204 371,41	-33 226,55
		+	+	
Reports 2017	Fonctionnement			
	Investissement	234 035,72		
		=	=	
Total		1 862 805,27	1 595 543,00	-267 262,27

Restes à réaliser (investissement) à reporter en 2019	24 835,40	2 700,00	
---	-----------	----------	--

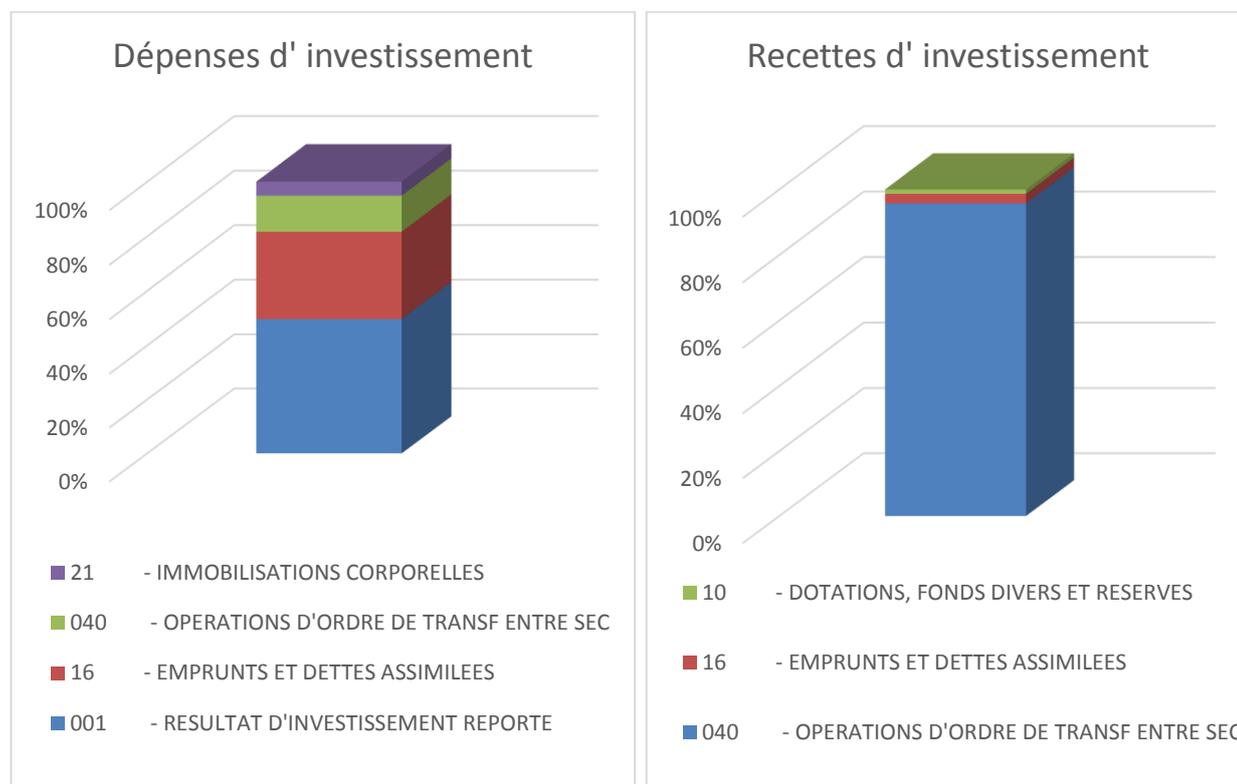
Résultat cumulé	Fonctionnement	1 391 171,59	1 391 171,59	0,00
	Investissement	496 469,08	207 071,41	-289 397,67
	Total	1 887 640,67	1 598 243,00	-289 397,67

Le fonctionnement s'équilibre par une subvention du budget principal.
 Cette prise en charge du déficit de fonctionnement s'élève à 862 453,52 €.



Le principal poste de dépenses de fonctionnement est le personnel (maîtres-nageurs, etc.). Viennent ensuite les charges à caractère général qui comprennent notamment les fluides et produits d'entretien et sanitaires pour faire face aux réglementations spécifiques qui s'appliquent aux piscines.

L'essentiel des recettes de fonctionnement du budget annexe provient de la subvention du budget principal puis des produits des services (droits d'entrée).



Budget annexe « Office de tourisme »

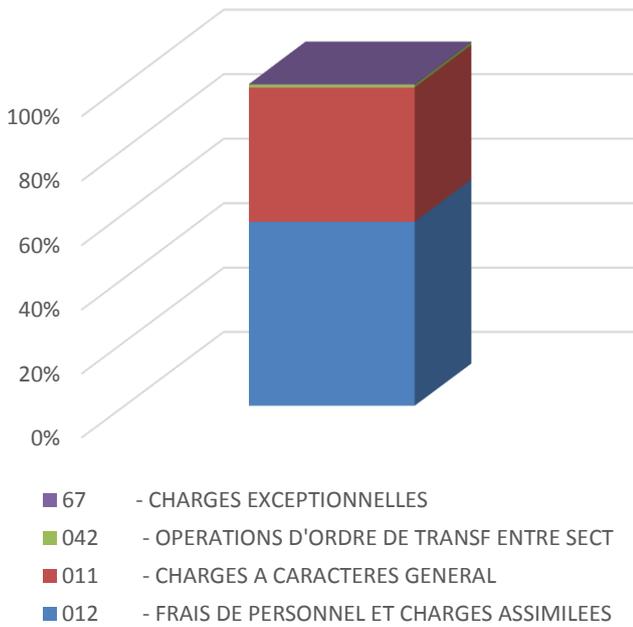
		Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Réalizations 2018	Fonctionnement	308 574,49	308 574,49	0,00
	Investissement	5 849,00	2 790,88	-3 058,12
		+	+	
Reports 2017	Fonctionnement			
	Investissement	1 440,81		
		=	=	
Total		315 864,30	311 365,37	-4 498,93
Restes à réaliser (investissement)		0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Fonctionnement	308 574,49	308 574,49	0,00
	Investissement	7 289,81	2 790,88	-4 498,93
	Total	315 864,30	311 365,37	-4 498,93

La présentation des résultats 2018 du budget annexe Office de tourisme révèle un déficit d'investissement de + 3000 €.

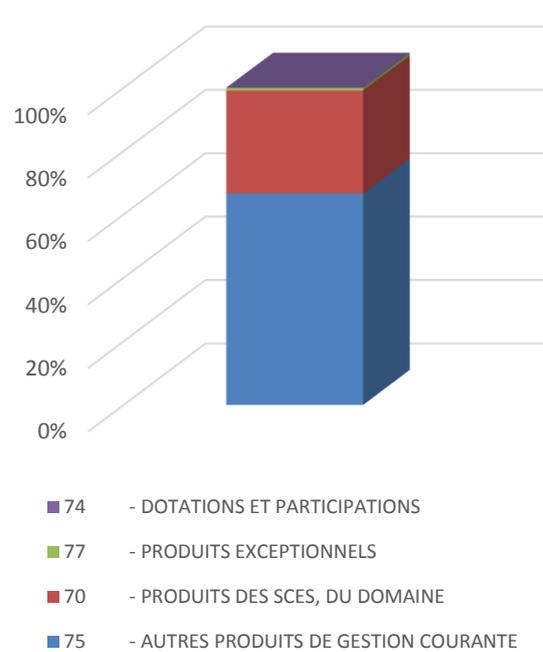
A ce résultat s'ajoute le déficit de 2016 soit un résultat global négatif de 4 498,93€.

Il n'y a pas de restes à réaliser venant alourdir ce déficit.

Dépenses de fonctionnement



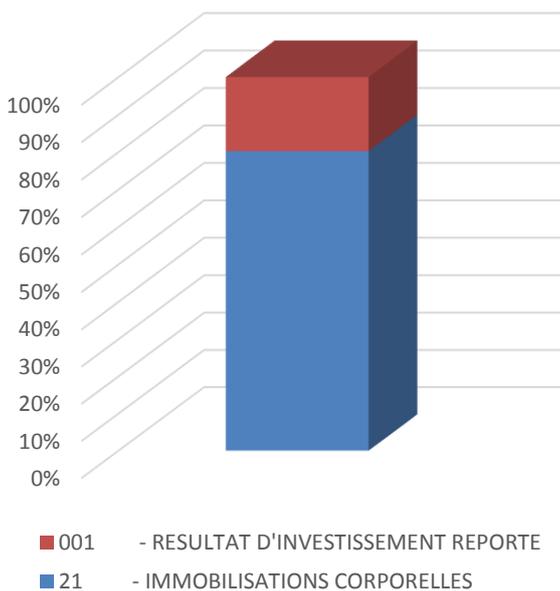
Recettes de fonctionnement



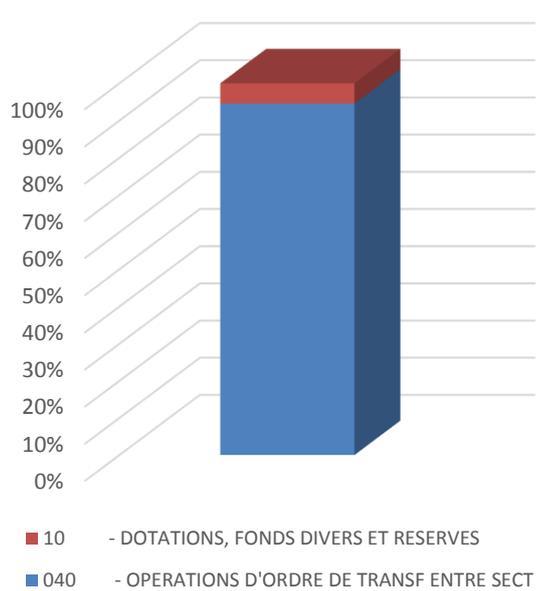
L'essentiel des recettes de fonctionnement du budget annexe provient de la subvention du budget principal (+205600 €) mais moins que la prévision originale (+246000€).

Les dépenses de fonctionnement comprennent principalement quant à elle les charges de personnel et les frais de fonctionnement des offices (Fontenay-le-Comte et antenne de Mervent).

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les dépenses d'investissement (dont un copieur pour l'Offices de Fontenay) sont financées principalement par un virement de la section de fonctionnement.